

[Stratégie Autonomie A. Buzyn] Unis-Cité se réjouit de la volonté d'Agnès Buzyn de développer la mobilisation de jeunes en Service Civique pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Dans sa stratégie de prévention de la perte d'autonomie, Agnès Buzyn a annoncé hier sa volonté de développer la mobilisation de jeunes en Service Civique pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Une ambition que salue Unis-Cité, association pionnière du dispositif, qui a dorénavant et déjà fait la preuve, avec le soutien des Groupes de Protection Sociale, de l'efficacité de cette mobilisation.

La stratégie 2020-2022 de prévention de la perte d'autonomie prévoit de faire appel au Service Civique.

Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, a présenté ce jeudi 16 janvier sa stratégie 2020-2022 pour la prévention de la perte d'autonomie. Evoquant l'importance de « généraliser ce qui fonctionne », et l'enjeu de lutter contre la solitude, elle a annoncé sa volonté de mobiliser des jeunes du Service Civique pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Le Service Civique contre l'isolement des aînés : une solution éprouvée...

La mobilisation de jeunes en Service Civique pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser les liens intergénérationnels a déjà été éprouvée par de nombreux acteurs, au premier rang desquels Unis-Cité, qui confie cette mission à plus de 1000 jeunes chaque année. Avec le soutien de Malakoff Mederic Humanis et de la fondation Monoprix, les « Intergénéreux » rendent des visites de convivialité à nos aînés isolés, à domicile ou en EHPAD, les sensibilisent au risque de chutes, et promeuvent leur mobilité grâce à des promenades régulières. Avec le soutien d'AG2R, les « Connectés » aident les retraités à accéder au numérique, pour rester en contact avec le monde extérieur, mais aussi accéder à leurs droits.

Le Service Civique a ainsi fait la preuve de son impact, tant sur les jeunes qui s'y engagent que sur les personnes âgées qu'ils accompagnent : 94% d'entre elles déclarent avoir « regagné le moral » grâce à ces jeunes, et 86% de ces derniers déclarent avoir changé de regard sur le vieillissement.

... à développer massivement.

Si nous nous donnons collectivement les moyens de mobiliser 10 000 jeunes sur cette grande cause, ce sont plus de 300 000 personnes âgées qui pourraient être accompagnées. Visites à domicile, promenades, mise en relation avec les associations du territoire, accompagnement dans l'usage du numérique : ces jeunes peuvent devenir une pièce maîtresse de la politique de lutte contre l'isolement des personnes âgées et de prévention de la dépendance. Unis-Cité, tout comme, sans aucun doute, le réseau Monalisa qui a expérimenté et éprouvé toutes les coopérations nécessaires pour relever le défi de l'isolement social, est prête à s'engager aux côtés de tous ceux qui voudront investir dans l'engagement de la jeunesse.

Contact presse : Nicolas Jacquemard – 06 64 46 81 92 - njacquemard@uniscite.fr

Contact institutionnel : Marie Trelleu-Kane – 06 63 84 43 98 - marie.trelleu@me.com

A propos d'Unis-Cité : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du

travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 28.000 jeunes dont plus de 8.000 en 2019, dans un service civique « collectif », fondé sur la mixité sociale. Unis-Cité promeut l'idée que le Service Civique devrait devenir « universel », et faire partie du parcours de tous les jeunes en France.

www.uniscite.fr - Twitter @uniscite - www.relais-service-civique.fr

A propos du Service Civique : inspiré de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le service civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture, etc. Ils perçoivent une indemnité mensuelle (580€), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. www.service-civique.gouv.fr